

Résultat des votes au Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 janvier 2013

Le ministre PEILLON désavoué !

Sur les 72 votants au CSE, le projet du ministre n'a recueilli en tout et pour tout que 5 voix !!!

POUR : 5 voix (Association des Régions de France, de l'Association des Départements de France, de l'Association des Maires de France et de la Ligue de l'Enseignement)

CONTRE : 23 voix (FO, CGT, FSU, SUD, SNALC, PEEP)

ABSTENTION : 30 voix (CFDT, FCPE, SNPDEN, UNEF, MEDEF...)

REFUS DE VOTE : 14 voix (UNSA)

Force Ouvrière a une nouvelle fois condamné un projet qui s'inscrit totalement dans le projet de loi de programmation et dans l'acte III de la décentralisation qui instituerait une « République des territoires » et remettrait en cause les statuts des personnels. → [voir la déclaration](#)

Ce qui s'est passé au CSE est à mettre en rapport avec la volonté des personnels qui expriment en masse dans les RIS et dans les écoles leur refus d'un tel projet.

Le ministre doit maintenant tirer les conclusions de ce vote :

Le ministre ne doit pas le publier !

Il doit renoncer à présenter sa loi au conseil des ministres du 23 janvier !

Le ministre ne peut se prévaloir d'aucune majorité, d'aucun consensus pour appliquer sa politique.

En maintenant ses orientations il prendrait la responsabilité d'un conflit !

Lors de l'intersyndicale du jeudi 10 janvier, le SNUDI FO 13 proposera aux autres organisations syndicales une prise de position commune et l'organisation de la grève unitaire pour le retrait des projets de loi Peillon (décrets rythmes scolaires et loi de refondation).

N'est-ce pas ce qui est nécessaire pour faire respecter la volonté de l'immense majorité des enseignants ?

Il y a urgence, l'heure est à l'action unitaire sur les revendications !

Partout, amplifions la signature des pétitions et des motions des enseignants pour demander le retrait du projet ! (Voir motion en pièce jointe ou sur [notre site](#))

▶ Non à l'augmentation du nombre de jours de travail !

▶ Non au travail le mercredi matin !

▶ Non à toute tutelle des élus locaux sur les enseignants au nom des « projets éducatifs territoriaux » !

Pour vous défendre, syndiquez-vous !

Rejoignez FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

FO le syndicat qui défend vos droits !